



L'espace rural des Hauts-de-France

L'espace rural du nord-est de la région concentre les difficultés

Au sein de l'espace rural des Hauts-de-France, les situations sont contrastées. Les communes du nord de l'Aisne, où l'empreinte industrielle est restée encore forte, sont confrontées à d'importantes difficultés socio-économiques. Le vieillissement de la population et le déficit migratoire y sont marqués et participent au déclin démographique. Au nord-ouest de la région, le dynamisme touristique de la zone littorale a permis le développement de commerces et de services, mais la situation économique reste moins favorable qu'en moyenne. La croissance démographique y est freinée par le vieillissement de la population. Autour d'Amiens, au sud de l'Aisne et plus encore au sud de l'Oise, la démographie est dynamique, grâce à l'installation de jeunes actifs et un solde naturel positif. Ces espaces attirent des cadres et présentent une situation économique plus favorable avec un faible taux de chômage et la présence d'actifs plus diplômés.

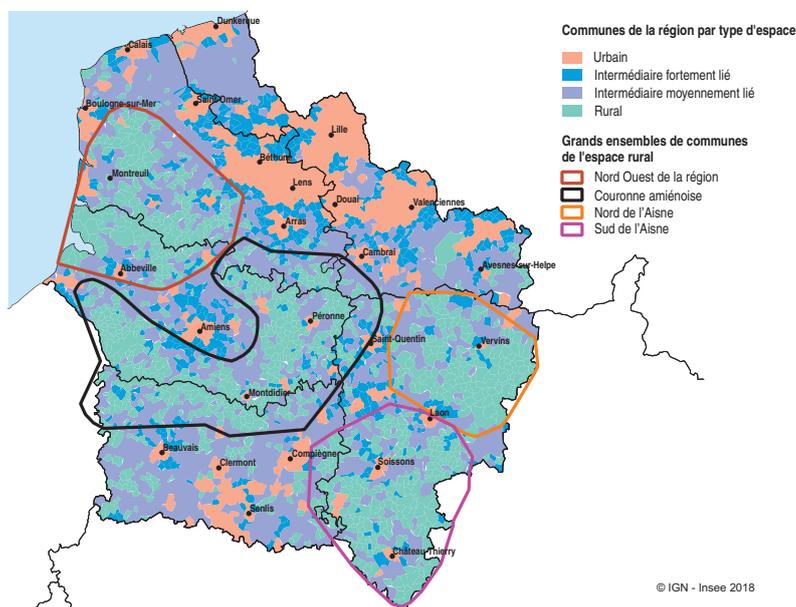
Grégoire Borey, Sophie Éblé, Insee

Des situations diverses au sein de l'espace rural

En 2013, 385 000 personnes, soit 6 % de la population régionale, résident au sein de communes de l'espace rural dans les Hauts-de-France (*figure 1 et méthodologie*). Bien que globalement un peu plus âgée, cette population présente des caractéristiques relativement proches de la moyenne régionale, contrairement à ce que l'on peut observer en moyenne en France de province. La croissance démographique dans cet espace est plus prononcée dans la région (+ 0,34 % entre 1982 et 2013) que dans le rural de la France de province (+ 0,27 %). Elle s'explique notamment par une plus forte attractivité auprès des jeunes ménages anciennement urbains, venant du reste de la région ou de l'Île-de-France. Ces anciens citadins trouvent dans l'espace rural un foncier moins cher et un cadre de vie plus aéré. Conjointement à l'arrivée de ces nouveaux résidents, la composition familiale des ménages change et les logements se modernisent.

1 Les communes de l'espace rural régional se concentrent autour de quatre grands espaces

Présentation des communes des Hauts-de-France par type d'espace



© IGN - Insee 2018

Source : classification CGET, données Insee.

4 D'importantes fragilités dans le profil 1

Caractéristiques des profils sur six indicateurs

	Profil 1	Profil 2	Profil 3	Profil 4	Profil 5	Profil 6	Ensemble des communes de l'espace rural des Hauts-de-France
Indice de vieillissement	0,72	0,79	0,61	0,57	0,48	0,55	0,66
Part des navetteurs parmi les actifs en emploi (en %)	68,9	71,9	80,9	83,4	87,8	84,6	77,3
Part de la population titulaire au moins du bac (en %)	25,5	29,4	31,5	37,0	40,6	53,1	31,1
Niveau de vie médian (en euros)	16 930	17 920	19 320	21 030	23 200	27 470	18 950
Nombre d'équipements de la gamme de proximité	6,6	5,3	4,2	3,6	3,8	3,4	5,0
Part des emplois agricoles au lieu de travail (en %)	9,5	15,7	17,9	20,6	20,4	20,6	15,6

Note de lecture : la population du profil 1 présente un vieillissement plus marqué, un niveau de diplôme et un niveau de vie plus faible que la moyenne des communes rurales. Les communes de ce profil sont cependant mieux équipées pour la gamme de proximité.

Sources : Insee, recensement de la population 2013, BPE 2014, distancier Metric ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2013.

dans l'espace rural régional. Ce contexte dégradé se traduit par des revenus à la baisse : le niveau de vie médian de la population est ainsi inférieur de près de 2 000 euros à celui de l'ensemble des communes de l'espace rural régional (moins de 17 000 euros par an, contre 18 950 euros dans l'ensemble du rural). Les habitants de ces communes bénéficient néanmoins d'un meilleur accès aux services de proximité (*définitions*) (7 équipements en moyenne contre 5 dans l'ensemble de l'espace rural) même s'ils mettent plus de temps à accéder à ceux de la gamme intermédiaire (*définitions*).

Au nord-ouest de la région, un vieillissement plus marqué de la population

L'espace rural du nord-ouest de la région accueille une population relativement âgée, mais la zone présente des atouts liés au dynamisme du tourisme (Baie de Somme, arrière-pays du littoral). Les communes du profil 2 sont les plus répandues dans cette zone géographique. Elles regroupent 85 000 personnes, soit 22 % de la population vivant dans le rural en Hauts-de-France.

Depuis 1982, la croissance démographique a été plus faible dans ces communes que dans le reste de l'espace rural de la région. Cette quasi-stagnation de la population s'explique notamment par la présence d'une population plus âgée. L'indice de vieillissement, rapportant la population âgée de 65 ans ou plus à la population de moins de 20 ans, est de 0,79 contre 0,66 dans l'ensemble du rural. Les retraités, dont 20 % sont d'anciens agriculteurs exploitants aux revenus modestes (15 % dans le rural), sont plus qu'ailleurs exposés au risque de pauvreté.

Ces territoires ont toutefois su renouveler leur parc de logements : 24 % des logements ont été construits après 1991, contre 19 % dans

l'ensemble du rural. Certaines communes touristiques de la Baie de Somme, comme Saint-Valéry-sur-Somme et Le Crotoy, constituent des pôles de services, avec un niveau d'équipements important et un développement marqué d'activités d'hébergement et de restauration. Les actifs travaillent plus souvent dans leur commune de résidence : c'est le cas de 30 % d'entre eux contre 23 % dans l'ensemble du rural. Le taux de chômage est proche de la moyenne de l'espace rural. Les emplois sont cependant moins qualifiés, avec une sous-représentation des emplois les plus rémunérateurs (cadres notamment). En conséquence, le niveau de vie médian de la population est plus faible : 17 900 euros contre 18 950 en moyenne.

Une situation plus favorable dans la couronne amiénoise et au sud de l'Aisne

Dans la couronne amiénoise et au sud de l'Aisne, les difficultés sociales sont plus modérées ; l'évolution démographique est plus favorable grâce à une population moins âgée (profil 3 et surtout profil 4). Ces deux profils de communes rassemblent respectivement 31 % et 15 % de la population de l'espace rural régional.

Entre 1982 et 2013, la population de ces communes a augmenté plus rapidement que dans l'ensemble du rural (+ 0,47 % par an contre + 0,34 %), portée par un excédent migratoire et naturel lié à la présence d'une population plus jeune. Les communes de l'espace rural de la couronne amiénoise bénéficient en effet de l'influence et du desserrement résidentiel de l'agglomération amiénoise, au même titre que d'autres espaces plus urbanisés situés en périphérie d'Amiens. Celles du sud de l'Aisne profitent pour leur part de leur proximité avec l'Île-de-France. Les navettes domicile-travail

sont donc fréquentes au sein de ces espaces. Les actifs sont plus souvent en emploi (taux de chômage de 11,8 % dans le profil 3 et de 10,2 % dans le profil 4). 27 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme du supérieur dans le profil 4 et 23 % dans le profil 3, contre 21 % dans l'ensemble du rural. La population a ainsi un niveau de vie médian proche de la moyenne du rural (19 320 euros dans le profil 3), voire supérieur (21 000 euros dans le profil 4). L'industrie occupe une place importante dans l'emploi de certaines communes de ces profils, par exemple à Estrées-Mons où Bonduelle emploie plus de 1 000 salariés dans la transformation et la conservation de légumes ou à Vieil-Moutier où plus de 400 salariés travaillent pour Novandie dans la fabrication de produits laitiers.

Une démographie dynamique et des populations aisées au sud de l'Oise

Les communes rurales du sud de l'Oise sont relativement aisées. La démographie y est dynamique et les difficultés sociales très modérées. Les communes des profils 5 et 6, qui ne regroupent que 7 % de la population de l'espace rural régional, soit 25 000 personnes, caractérisent cet espace.

L'excédent migratoire, associé à un solde naturel positif, explique la croissance démographique en moyenne deux à trois fois supérieure à celle du rural dans son ensemble (+ 1,2 % par an dans le profil 5 et + 0,8 % dans le profil 6). Cet espace rural de la région est attractif, notamment pour les populations de jeunes actifs, étant donné sa proximité avec l'Île-de-France et le potentiel résidentiel offert. Les navetteurs y représentent près de neuf actifs sur dix. Ils occupent des emplois rémunérateurs, principalement en Île-de-France. Ainsi, dans les communes du profil 6, plus d'un quart d'entre eux sont des cadres contre seulement 7 % dans l'ensemble du rural. Ils sont aussi plus souvent en emploi : le taux de chômage n'est que de 9,3 % en moyenne dans les communes du profil 5 et de 7,3 % dans celles du profil 6, soit près de deux fois moins que dans l'ensemble du rural. La population dispose ainsi d'un niveau de vie médian très élevé : 23 200 euros dans le profil 5 et 27 500 dans le profil 6. Proches de l'aire francilienne et de son haut niveau d'équipement, les populations de ces communes accèdent un peu plus rapidement qu'en moyenne aux équipements de la gamme intermédiaire. Cependant, dans les communes principalement résidentielles, le maintien d'une activité économique de proximité n'est pas facilité. Ces communes sont ainsi moins bien dotées pour la gamme des équipements de proximité (moins de 4 équipements en moyenne, contre 5 dans l'espace rural). ■

Méthodologie

Construction du zonage des communes de l'espace rural dans les Hauts-de-France (figure 1) :

Le concept de rural n'est pas défini précisément à ce jour. Dans cette étude, nous utiliserons une définition du rural développé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et présenté dans Pouvoirs locaux n° 108 I/2016. Selon cette définition, sont considérés comme ruraux l'ensemble des territoires les moins denses et les moins liés aux pôles urbains en termes d'emploi. Ces territoires représentent 6 % de la population et des ménages, 34 % des communes et 30 % de la superficie régionale (figure 2). Les autres territoires peu denses et très peu denses, mais plus liés aux pôles urbains en termes d'emploi, sont qualifiés d'intermédiaires.

La **typologie des communes de la région** (figure 2) est construite selon une méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les résultats d'une analyse en composantes principales (ACP). Les indicateurs retenus dans l'analyse correspondent à diverses thématiques (démographie, social, logement, formation, emploi, accès aux équipements) : indice de vieillissement, part des personnes vivant seules, part des logements construits après 1991, part des navetteurs parmi les actifs en emploi, taux de chômage, part de la population titulaire d'un diplôme de niveau au moins bac, niveau de vie médian, nombre d'équipements de la gamme de proximité, temps d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire, part de la population active occupée au lieu de travail dans l'agriculture, part de la population active occupée au lieu de travail dans l'industrie.

Chacune des 1 300 communes de l'espace rural de la région sont alors regroupées avec les autres communes de l'espace rural semblable du point de vue des 11 variables citées ci-dessus. On obtient ainsi 6 groupes de communes présentant des profils similaires. Les résultats en 6 groupes sont ensuite lissés afin de favoriser l'apparition d'effets géographiques locaux c'est-à-dire le fait d'avoir des groupes de communes présentant des profils similaires et étant géographiquement proches les unes des autres.

Définitions

Le **taux de chômage** (au sens du recensement de la population) est le rapport du nombre de personnes se déclarant au chômage sur la population active (personnes en emploi et au chômage). Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

Le **niveau de vie** correspond au revenu disponible du ménage (revenus d'activité, retraites et pensions, revenus du patrimoine et prestations sociales, nets des impôts directs) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC).

Le **niveau de vie médian** partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un niveau de vie inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un niveau de vie supérieur.

La **gamme d'équipements de proximité** est composée de 30 équipements dont la banque, le plombier, l'électricien, le salon de coiffure, le restaurant, l'agence immobilière, la boulangerie, l'école élémentaire, le médecin omnipraticien, le terrain de tennis, le terrain de grands jeux, etc.

La **gamme d'équipements intermédiaires** est composée de 34 équipements dont le vétérinaire, la gendarmerie, le supermarché, la station service, le collège, le service d'aide des personnes âgées, la garde d'enfants d'âge préscolaire, la gare, le bassin de natation, etc.

Le **temps d'accès** correspond au temps d'accès aller-retour en minutes entre la commune de résidence et l'équipement considéré, en voiture et en heure creuse. Il est calculé à l'aide du distancier Metric.

Suivi de l'étude

Catherine Lamothe, Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar).

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédactrice en chef :
Nadine Lhuillier

Référent étude qualité :
Jérôme Fabre

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2018

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « Un territoire contrasté mais attractif », *Insee Analyses* n° 63, novembre 2017.
- « L'emploi agricole et industriel a fortement reculé », *Insee Analyses* n° 64, novembre 2017.
- « Des temps d'accès aux équipements favorables », *Insee Analyses* n° 75, mai 2018.
- « Moins de difficultés sociales dans l'espace rural qu'en région », *Insee Analyses* n° 76, mai 2018.
- « De moins en moins de non diplômés dans les communes de l'espace rural », *Insee Flash* n° 43, mai 2018.
- « Des habitants en situation plus favorable au regard de l'emploi que dans la région », *Insee Flash* n° 44, mai 2018.

